

**DEPARTEMENT DE LA MAYENNE**  
 -----  
**COMMUNE DE SAINT-MARS-SUR-LA-FUTAIE**  
 -----  
**DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**  
 -----  
**SEANCE DU 4 AVRIL 2019**

**Nombre de conseillers :**

- en exercice : 15
- présents : 13
- votants : 13
- absents : 2

L'an deux mille dix-neuf, le 4 avril à 20 heures 30,  
 Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la Présidence de Monsieur Maurice ROULETTE, Maire.

Date de la convocation : 20/03/2019

Présents : MM. M. ROULETTE, J.F. PELÉ, O. AMEDEV, S. HEBERT, P. BOISSEL, G. COLIN, S. LECORDIER, B. BAUDIN, T. JOSSOMME, M. FOUCAULT, L. RENAULT, G. CHANCEREL, J. BERHAULT

Absents : D. MAULAVE, C. DODARD-MENOTTI

Secrétaire de séance : S. HEBERT

**ORDRE DU JOUR**

- Compte rendu de la séance du 07/03/2019
- Accueil périscolaire : tarification
- Finances : demande de subvention
- Finances : vote des taux de contributions directes
- Habitat : location des pavillons Rue du Bretagne
- Questions diverses

**SEANCE**

Monsieur le Maire donne lecture du compte rendu de la séance du 7 février 2019. Ce compte rendu ne soulève aucune observation et est adopté à l'unanimité.

Mr le Maire propose des points supplémentaires, qui sont acceptés par les conseillers :

- vente d'un logement communal
- création de poste

**19/13- TARIFS COMMUNAUX : ACCUEIL PERISCOLAIRE**

Après délibération, le conseil fixe les tarifs communaux comme suit, à compter du 01/05/19 :

**SALLE POLYVALENTE :**

Associations ayant leur siège sur la commune : 2 locations gratuites annuelles, facturation de l'électricité consommée et de la vaisselle louée.

Associations n'ayant pas leur siège sur la commune : 1 location gratuite annuelle, facturation de l'électricité consommée et de la vaisselle louée.

Association le Club de l'Amitié : compte tenu du caractère social de l'association pour les habitants de la commune, il est décidé que les locations seront gratuites pour cette association les jours de semaine, hormis l'électricité qui sera facturée au tarif habituel.

Salle de réunion de la mairie : maxi 30 personnes, réservation obligatoire. Gratuit pour les associations communales et une fois par an pour les associations cantonales. Associations domiciliées hors communes = forfait de 20€.

Prestation	SALLE 1 : 40 personnes	SALLE 2 : 180 personnes	SALLE 1+2
Journée	60	100	120
Week-end	100	140	200
Vin d'honneur	60€		
Cuisine ( utilisation du gaz)	50€		
Caution	300€		
Annulation moins de trois mois avant date retenue	50€		

Prestation	Prix unitaire
<b>RETENUE FORFAIT MENAGE</b>	<b>100.00€</b>
ELECTRICITE Kwh HP 0.25€/kw consommé	
ELECTRICITE Kwh HC 0.20€/kw consommé	
couvert complet	0.70 €
1/2 couvert	0.40 €
couvert sans assiette	0.30 €
assiette 22 cm	2.80 €
assiette 19 cm	2.35 €
verre	0.90 €
flûte	1.55 €
fourchette, cuillère à soupe, couteau	0.85 €
cuillère à café	0.50 €
tasse	2.70 €
carafe	2.20 €
saladier	3.70 €
plat plat	16.70 €
légumier	9.20 €
louche	2.90 €
Clé perdue+serre - tarif selon devis	

**ENFANCE :**

-repas enfant : 3.30€

-repas adulte : 5.30€

-accueil périscolaire :

\*cotisation transport scolaire : 5€/an

\*forfait matin : tarif plein 1.60€, tarif réduit 1.40€.

\*forfait soir : tarif plein 1.60€, tarif réduit 1.40€.

\*tarif réduit sur présentation d'un avis d'imposition égal à 0.00€, applicable le 1<sup>er</sup> jour du mois suivant la présentation du document.



## SIGNATURE DES MEMBRES PRESENTS

19/13- TARIFS COMMUNAUX : ACCUEIL PERISCOLAIRE

19/14- FINANCES : DEMANDE DE SUBVENTION

19/15- VOTE DES TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES

19/16- HABITAT : FIXATION DU MONTANT DES LOYERS DES PAVILLONS EN CONSTRUCTION RUE DE BRETAGNE

19/17- TERRAIN A BATIR LOTISSEMENT DU B.A.S - PRIX DE VENTE

19/18- VENTE D'UN LOGEMENT SOCIAL

### -QUESTIONS DIVERSES

Mr Maurice ROULETTE, Maire	
Mr Philippe BOISSEL, 1 <sup>er</sup> Adjoint	
Mme Ghislaine COLIN, 2 <sup>ème</sup> Adjoint	
Mr Thierry JOSSOMME, 3 <sup>ème</sup> Adjoint	
Mr Olivier AMEDEE	
Mme Josiane BERHAULT	
Mme DODARD-MENOTTI Christelle	/
Mr Jean-François PELÉ	
Mme Sylvie LECORDIER	
Mr Benoît BAUDIN	
Mme Sabine HEBERT	
Mr Michel FOUCAULT	
Mr Dominique MAULAVE	/
Mr Laurent RENAULT	
Mr Georges CHANCEREL	